

## **Le prix Salut l'étranger célèbre les 25 ans d'engagement du Forum « Tous différents – Tous égaux »**

**Le prix interculturel neuchâtelois Salut l'étranger a été remis, aujourd'hui, au Forum « Tous différents – Tous égaux » (FTDTE). Ce prix, remis pour la première fois à un seul lauréat, salue la pérennité d'un engagement et d'une mobilisation sans faille tant des associations, des institutions et des citoyen-ne-s au quotidien et en particulier autour de la Semaine neuchâteloise d'actions contre le racisme.**

Vingt-sept candidatures avaient été présentées au jury du prix, présidé par Monsieur Roland Debély, également président de la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM). Le Forum « Tous différents – Tous égaux », retenu à l'unanimité des membres, a reçu un chèque d'un montant de 7'000 francs lors de la cérémonie officielle qui s'est tenue aujourd'hui au Château de Neuchâtel. Le conseiller d'État Jean-Nathanaël Karakash leur a transmis les félicitations du gouvernement.

Le chef du Département de l'économie et de l'action sociale, qui remettait ce prix pour la dernière fois, a rappelé que la 26<sup>e</sup> édition du prix s'inscrivait dans le cadre d'une série de célébrations multiples : les trente ans de la politique d'intégration interculturelle du Canton de Neuchâtel, les 25 ans du Forum « Tous différents – Tous égaux » mais aussi les 55 ans de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. Rappelant le contexte d'une large mobilisation mondiale contre le racisme et les discriminations, il a ajouté combien l'engagement de la société civile était essentiel pour lutter contre ces fléaux et pour affirmer et préserver, surtout en période de crise, l'idéal des droits humains et les fondements de la démocratie.

### **Présentation du lauréat**

Le Forum « Tous différents – Tous égaux » (FTDTE) a été créé en 1995, suite à la Campagne du Conseil de l'Europe contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et l'intolérance. Il est composé de bénévoles, de représentant-e-s d'associations et d'institutions neuchâteloises désireux de s'engager dans la lutte contre le racisme et dans la promotion des droits humains. Chaque année, autour de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale (21 mars), le FTDTE collabore avec le service de la cohésion multiculturelle (COSM) pour organiser la Semaine neuchâteloise d'actions contre le racisme (SACR).

La SACR a pris depuis quelques années une ampleur sans précédent et exceptionnelle, fédérant autour de cet événement une multitude d'acteurs sur l'ensemble du canton. Cette année, plus de 82 partenaires devaient ainsi proposer une action et/ou un événement pendant la SACR (Elle a été reportée en septembre 2020 en raison de la pandémie, proposant une trentaine d'actions). La diversité et le nombre des acteurs qui génèrent ce mouvement permet un impact exceptionnel au sein de la société civile et une meilleure

conscientisation des fléaux qui minent la cohésion sociale. Chaque année, cette mobilisation permet de sensibiliser la population neuchâteloise aux réalités du racisme et des discriminations et de rappeler les principes de l'état de droit, les valeurs d'égalité, d'égale dignité et de bien-être pour toutes et tous. Les termes qui définissent la politique d'intégration interculturelle du canton de Neuchâtel, pionnière en Suisse et reconnue au-delà des frontières nationales.

M. Karakash a tenu aussi à remercier chaleureusement M. Roland Debély qui présidait pour la dernière fois le jury du prix, saluant son parcours ainsi que son travail remarquable à la tête de la CICM et du jury du prix Salut l'étranger ou encore de l'Association Neuchâtoise depuis 2013.

#### **Prix interculturel neuchâtelois Salut l'étranger**

Institué en mars 1995 par le Conseil d'État afin d'encourager l'esprit d'ouverture et le vivre ensemble, le prix interculturel neuchâtelois Salut l'étranger reste une marque tangible de reconnaissance officielle de celles et ceux qui œuvrent en faveur du dialogue entre les personnes aux appartenances diverses. Afin de renforcer sa dimension interculturelle, le Conseil d'État a profité de l'édition 2018 pour adapter les objectifs et le visuel du prix à la politique menée actuellement par le canton. Dans le cadre de son programme de législature et après le lancement de sa feuille de route pour une administration ouverte et égalitaire, le Conseil d'État continue d'exprimer sa conviction qu'une société qui favorise le dialogue et la participation de chacune et chacun, indépendamment de ses origines, est plus forte.

Le jury regroupe cinq membres : Mme Mireille Tissot-Daguette, Mme Sandrine Keriakos, M. Roland Debély, M. Souhail Latrèche, M. Christian Mermet. Il est présidé par M. Roland Debély, président de la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM).

#### **Contacts :**

**Jean-Nathanaël Karakash, conseiller d'État, chef du Département de l'économie et de l'action sociale, tél. 032 889 48 00 ;**

**Roland Debély, président du jury du prix et de la CICM, tél. 079 243 76 94 ;**

**Sandrine Keriakos, cheffe adjointe du service de la cohésion multiculturelle, tél. 032 889 74 42.**

Neuchâtel, le 17 décembre 2020